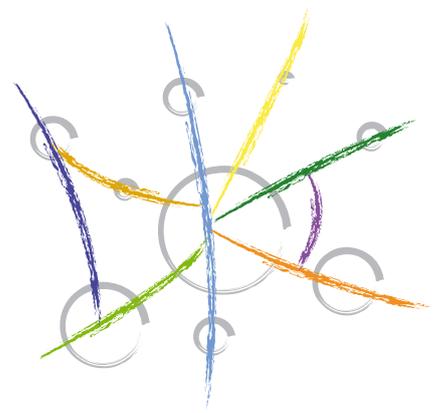


Agglomération Lyonnaise
Beaujolais
Boucle du Rhône en Dauphiné
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain
La Dombes
Nord-Isère
Ouest Lyonnais
Rives du Rhône
Roannais
Sud Loire
Val de Saône-Dombes



Les Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

inter-Scot - mai 2010

10^e rencontre des présidents de Scot

Agenda 2010 - 2014 de l'inter-Scot

Lyon, le 6 mai 2010

Les élus présents :

Gérard COLLOMB, président du Scot de l'Agglomération Lyonnaise,

Christophe FAVERJON, vice-président du Scot Sud Loire (représentant Maurice VINCENT, président du Scot Sud Loire),

Jacques GARNIER, président du Scot de La Dombes, **Bernard JAYOL**, président du Scot Roannais, **Alain MAGUET**, vice-président du Scot Nord-Isère (représentant Alain COLOMB-BOUVARD, président du Scot Nord-Isère), **Serge MENUET**, président du Scot Boucle du Rhône en Dauphiné, **Michel OZIOL**, président du Scot de l'Ouest Lyonnais

Daniel PACCOUD, président du Scot Beaujolais, **Michel RAYMOND**, 1^{er} vice-président du Scot Val de Saône - Dombes (représentant Jacqueline FOURNET, présidente du Scot Val de Saône-Dombes)

Jacqueline SELIGNAN, présidente du Scot Bucopa, **Charles ZILLIOX**, vice-président du Scot Rives du Rhône (représentant Patrick GAGNAIRE, président du Scot Rives du Rhône)

Les techniciens présents :

Les Scot

Jeanine BERNE, chef de projet Scot Nord-Isère

Fabrizio CECCARELLI, chef de projet Scot La Dombes, **André CHASSIN**, chef de projet Scot Agglomération Lyonnaise, **Michelle CIAVATTI**, Scot Agglomération Lyonnaise, **Laurine COLIN**, chef de projet Scot Val de Saône,

Véronique COUZON, chef de projet Scot Ouest Lyonnais, **Pierre DALLERY**, chef de projet du Scot Roannais, **Cédric LE JEUNE**, chef de projet Scot Rives du Rhône

Olivier PREMILLIEU, chef de projet Scot Bucopa, **Pamela REYMOND**, chef de projet Scot Boucle du Rhône en Dauphiné **Michel SENELET**, chef de projet Scot Beaujolais

Les Agences d'urbanisme

Brigitte BARIOL, directrice Epures

Olivier FREROT, directeur Agence d'urbanisme de Lyon, **Nathalie LOUET**, Epures

Benoît DUGUA, Agence d'urbanisme de Lyon **Sébastien ROLLAND**, Agence d'urbanisme de Lyon, **Olivier ROUSSEL**, Agence d'urbanisme de Lyon

Arabelle CHAMBRE FOA, cabinet du président du Grand Lyon, **Anne DUBROMEL**, directrice de la Rul, **Jean-Marc VALENTIN**, Grand Lyon

Les présidents des onze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise se sont réunis le 6 mai 2010, à Lyon. Après un retour sur les nombreux acquis de la démarche, les élus ont tracé les perspectives de l'inter-Scot et défini les principales priorités du programme pour la période 2010-2014. Ils ont également décidé de renforcer l'articulation entre l'inter-Scot, la Rul et le projet de pôle métropolitain.



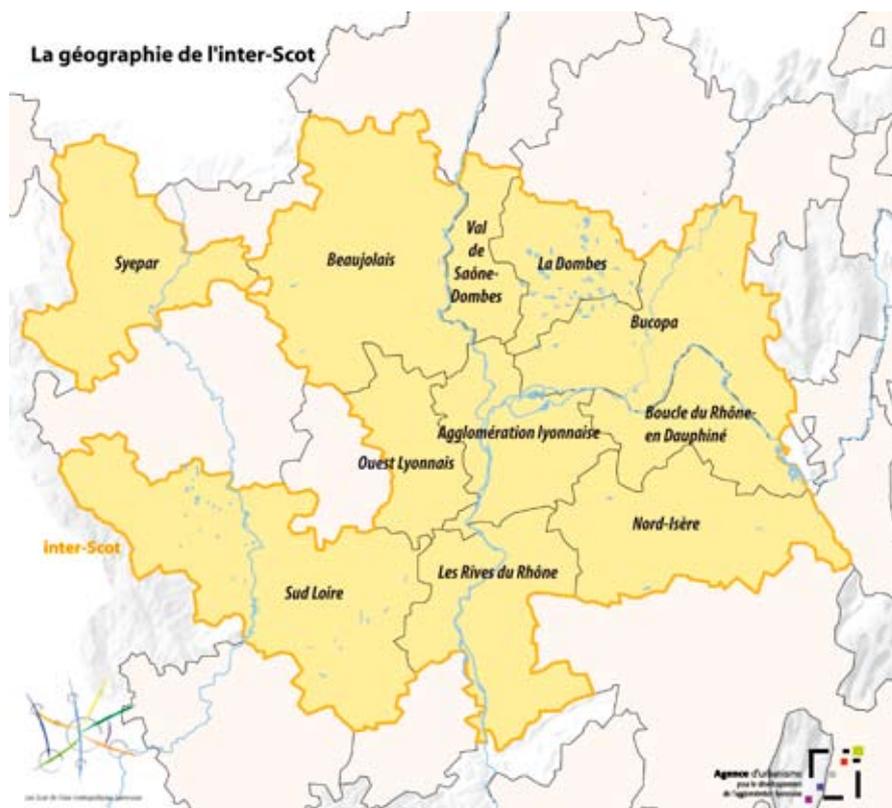
Daniel Paccoud, président du Scot Beaujolais

“ L'inter-Scot nous a beaucoup apporté au niveau du partage des informations ; nos échanges sont fructueux. Il faut davantage travailler avec les acteurs du territoire, pouvoir apporter une assistance au niveau des élus des communes qui sont souvent seuls face aux services de l'Etat. ”



Jacques Garnier, président du Scot Dombes

“ On ne peut que reconnaître une véritable vitalité de l'inter-Scot. Même si beaucoup continuent à regarder leur propre chapelle, ils ne peuvent pas ignorer qu'ils appartiennent à une grande région. L'urbain a besoin des grands espaces de nature, le rural a besoin d'emplois et de transport. La Dombes n'aura jamais la richesse de la Plaine de l'Ain, il faut inventer un système de solidarité réciproque et pour cela on ne peut que travailler ensemble. Voilà le rôle de l'inter-Scot : partager et traduire une vision d'aménagement cohérente et complémentaire. ”



L'inter-Scot entre dans une nouvelle phase : la mise en œuvre des Scot.

L'équipe inter-Scot de l'Agence d'urbanisme de Lyon a retracé les travaux entrepris, les grandes avancées et les acquis de la démarche depuis sa création cinq années auparavant :

- des diagnostics à l'échelle métropolitaine (un état des lieux partagé, des projections communes, des études prospectives conjointes, etc.) constitutifs aujourd'hui d'un socle de connaissances ;
- des engagements partagés (un chapitre commun métropolitain, cinq livrets métropolitains) intégrés dans tous les Scot ;
- quatre avis communs sur des questions d'aménagement du territoire à dimension métropolitaine (politique des transports dans la vallée du Rhône et de l'arc languedocien, schéma logistique Rul, localisation de la plateforme ferroviaire, contribution sur l'urbanisme commercial) ;
- un pilotage par les élus (une rencontre des présidents par an, sept forums élus/professionnels dont le dernier en date est le forum habitat à Villeurbanne en novembre 2009) ;
- un espace de travail, un lieu de partage d'une culture professionnelle et métropolitaine commune (un comité technique toutes les six semaines) ;
- des outils de diffusion et de partage de l'information métropolitaine (revue de presse hebdomadaire, site internet, lettre semestrielle, plaquette de communication, présentation dans les onze comités syndicaux).

Ce premier temps a également fait l'objet d'une présentation des travaux en cours :

- poursuite des travaux sur l'urbanisme commercial engagés à l'issue de la 9^e rencontre des présidents à Saint-Bernard en juin 2009 (livret métropolitain n°5, charte pour un urbanisme commercial durable et de qualité) ;

- diagnostic sur l'un des sept espaces d'interface métropolitain : val de Saône, A46 nord (mise à plat et recollement des projets de zones d'activités économiques, restitution aux élus, recherche de coopération avec les intercommunalités).

L'équipe inter-Scot a informé les présidents des évolutions possibles du périmètre actuel de l'inter-Scot :

- entrée du Schéma directeur du bassin annonéen dans le Scot Rives du Rhône en 2011 ;
- création à venir de deux nouveaux Scot à l'Ouest (le Scot des Monts du Lyonnais et le Scot Loire Centre) ;
- possibilité d'intégration au nord du Scot Bourg-en-Bresse Revermont.

Jacqueline Selignan, présidente du Scot Bucopa



“ Les présentations de l'inter-Scot devant les élus sont importantes. Il serait bon de les poursuivre, plutôt sur des axes thématiques. Par ailleurs, les communautés de communes ont la main désormais [les Scot étant quasiment tous arrêtés ou approuvés-NdlR]. Les Scot doivent aller plus loin dans l'association des communes et des intercommunalités. Il faut passer à la phase de mise en œuvre. ”

Michel Oziol, président du Scot Ouest lyonnais



“ Il conviendrait d'impliquer les communautés de communes par le biais de conférences de l'inter-Scot par exemple, et de reporter à leur niveau tout ce que nous faisons. ”

CE QUE LES PRÉSIDENTS JUGENT POSITIF

- ▶ Une base de connaissances solide ;
- ▶ Un travail de co-construction évident ;
- ▶ Une grande « vitalité » de la démarche inter-Scot ;
- ▶ Un lieu de rencontre particulièrement apprécié et enrichissant.

CE QUI RESTE À AMÉLIORER

- ▶ Une culture métropolitaine à diffuser plus largement (notamment en direction des communautés de communes) ;
- ▶ Un portage politique à préciser.

LES ÉVOLUTIONS DEMANDÉES

- ▶ Valoriser le travail auprès des élus et faire partager la démarche ;
- ▶ Associer un tissu d'élus plus important ;
- ▶ Inviter des membres des bureaux des Scot aux rencontres des présidents ;
- ▶ Inviter les directeurs et les techniciens des communautés de communes dans l'inter-Scot selon les thématiques abordées ;
- ▶ Accompagner les communautés de communes dans la phase de mise en œuvre ;
- ▶ Poursuivre les travaux, leur donner une réalité concrète et assurer le portage politique de l'idée.

Décisions

Inter-Scot et projet de pôle métropolitain

Gérard Collomb,
président du Scot Sepal



“

Si le projet de pôle métropolitain se situe dans le champ de l'action, l'inter-Scot a un vrai rôle à jouer dans le champ de la réflexion.

Le pôle métropolitain va permettre de réaliser des projets qui ne pourraient se concrétiser si nos agglomérations restaient séparées. Lyon, Saint-Etienne et Bourgoin ont dressé une liste de quinze actions à engager ensemble sur la base d'un financement mutualisé. Cette démarche collaborative est ouverte à toutes les polarités qui le souhaitent. Le pôle métropolitain constitue avant tout le moteur d'une dynamique métropolitaine de projets.”

”

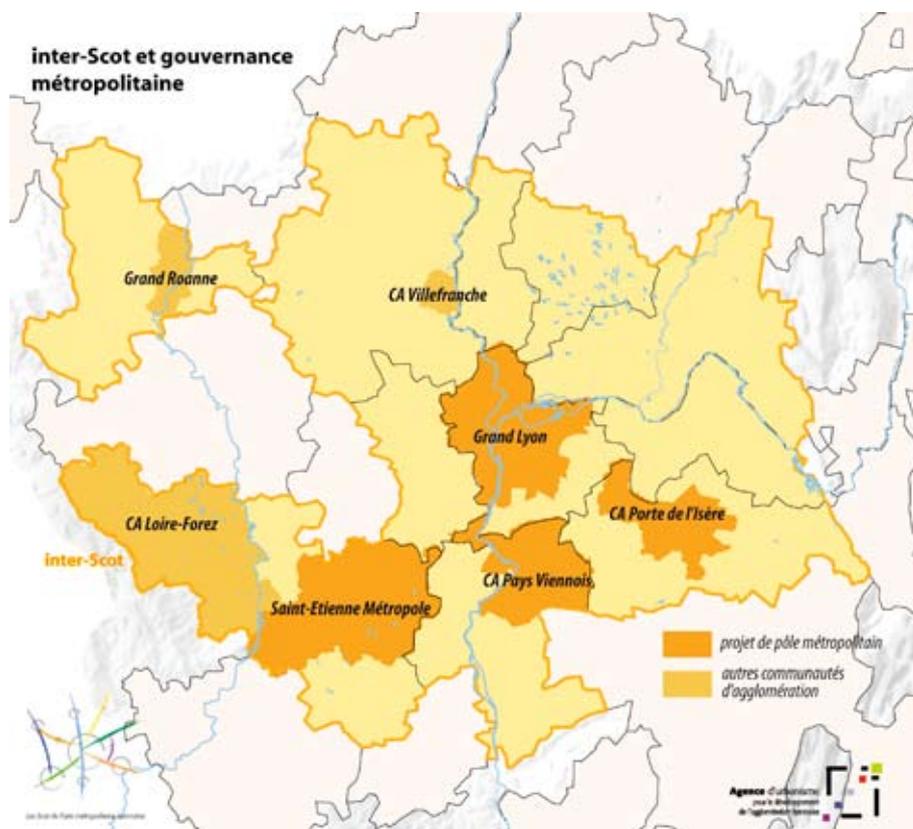
Les présidents ont acté la nécessité d'articuler l'ensemble des démarches à dimension métropolitaine.

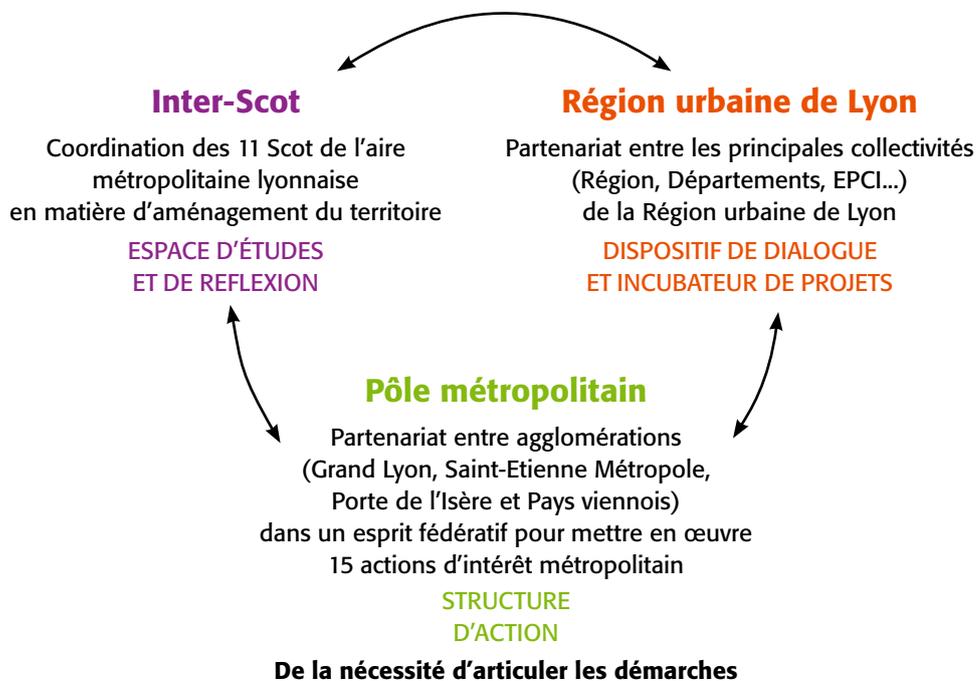
Après une présentation du projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales, le président Gérard Collomb a exposé les fondements de la démarche initiée entre les trois principales agglomérations de l'aire métropolitaine lyonnaise (Grand Lyon, Saint-Etienne Métropole, Porte de l'Isère). Dans le cadre de la réforme territoriale, il s'agit de constituer un pôle capable de mettre en œuvre des actions d'intérêt métropolitain. Cette démarche expérimentale, qui pourrait prendre à terme la forme d'un syndicat mixte, sera ouverte à toutes les polarités de l'aire métropolitaine qui en feront la demande.

Le pôle métropolitain ne vise pas une extension du périmètre institutionnel mais repose sur un système de coopération et de partenariat volontaire sur la base de quatre axes de compétences :

- l'aménagement et la planification des territoires, pour éviter un développement « tentaculaire » de l'urbanisation et pour préserver les espaces naturels et agricoles ;
- les déplacements et la mobilité durable, pour renforcer l'accessibilité de la métropole lyonnaise et définir un schéma de transport métropolitain ;
- les fonctions économiques de rang supérieur : innovation, enseignement supérieur, pôle de compétitivité et régulation des espaces économiques métropolitains ;
- le développement culturel, avec la mise en synergie d'événements métropolitains (Biennale du design, de la danse, etc.).

Ces quatre axes thématiques sont déclinés en une grille de quinze actions métropolitaines dont la mise en œuvre débutera dès la fin d'année 2010. Le président Gérard Collomb insiste sur le caractère opérationnel (espace d'actions) de cette démarche, sur la base d'un financement mutualisé des trois EPCI concernés (bientôt quatre avec l'intégration de la communauté d'agglomération du Pays viennois en juillet 2010). Le dispositif inter-Scot constitue davantage un espace de réflexion et de partage de connaissances.





CE QUE LES PRÉSIDENTS JUGENT POSITIF

- Une montée en puissance de l'idée et du message métropolitains.

CE QUI RESTE À AMÉLIORER

- Une articulation à trouver entre les différentes scènes métropolitaines.

LES ÉVOLUTIONS DEMANDÉES

- Rapprocher les périmètres inter-Scot et Rul ;
- Créer des points d'articulation entre l'inter-Scot et la Rul sur les thèmes de travail et en matière de gouvernance ;
- Développer des coopérations entre le pôle métropolitain porteur d'action et de projets opérationnels et l'inter-Scot porteur de cohérence territoriale.

Décisions

Christophe Faverjon, vice-président du Scot Sud Loire



“ Notre territoire connaît de grandes disparités. Le Sud Loire a besoin d'expérimentations et d'action concrètes, notamment en matière de revitalisation de ses sites économiques. De plus, la ligne TER Saint-Etienne/Lyon est la plus utilisée de toute l'aire métropolitaine. Nous rêvons d'une carte orange avec un billet unique permettant de rejoindre l'aéroport de Saint-Exupéry en moins de trente minutes. Pour cela, il faut mettre en place des coopérations à grande échelle. ”

Michel Raymond, 1^{er} vice président du Scot Val de Saône Dombes



“ L'aire métropolitaine a besoin d'un lieu de réflexion et d'un lieu pour l'action opérationnelle pour mener à bien des projets impliquant des territoires très divers. Il faut rapprocher inter-Scot et Rul afin de gagner en lisibilité et faire l'économie de l'un de ces deux lieux d'échanges. Ensuite, il y a le pôle métropolitain pour l'action. ”



Serge Menuet, président
du Scot Boucle du Rhône
en Dauphiné

“

Il est urgent de s'occuper du secteur de Saint Exupéry. Au moins huit études ont été menées ces dernières années et nous n'avons même pas les conclusions pour la plupart d'entre elles. Dans notre projet de territoire, une soixantaine d'hectares de zones économiques ont été réservées à proximité immédiate de la plateforme. Aujourd'hui, faute de gouvernance autour de Saint Exupéry, certaines parcelles sont vendues pour des activités locales. L'objectif initial de réserver cet espace à des activités à haute valeur ajoutée en correspondance avec un projet métropolitain voire national et international est dévoyé. Tout le monde s'intéresse à ce territoire mais rien ne se passe et il y a un risque de dilapidation des réserves foncières, ce qui, à terme, constituera un obstacle à la mise en oeuvre de grands projets. Il est urgent aujourd'hui de travailler ensemble sur cet espace et de faire le bilan des études conduites.”

”

Les présidents ont défini des priorités au sein de cinq axes de travail proposés par l'équipe technique inter-Scot.

1. METTRE EN ŒUVRE LES ORIENTATIONS COMMUNES

- produire des diagnostics et faire travailler ensemble les territoires de frontières sur sept espaces d'interface métropolitains ;
- mettre en œuvre les grandes liaisons vertes afin de structurer une trame verte métropolitaine en s'assurant que l'ensemble des Scot et des PLU concernés les prennent en compte ;
- renforcer la densité et la mixité fonctionnelle des quartiers bien desservis par le réseau express métropolitain.

2. MUTUALISER LA MISE EN ŒUVRE DES SCOT

- indicateurs simples de suivi des engagements communs ;
- observatoires à l'échelle métropolitaine ;
- achats communs de fichiers et de bases de données ;
- bilan de la mise en œuvre tous les trois ans.

3. ELABORER DES DOCUMENTS (SCHÉMAS) À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

- charte pour un urbanisme commercial de qualité et schéma commercial métropolitain ;
- schéma fluvial pour une cohérence des aménagements depuis le port de Villefranche jusqu'à celui de Salaise-Sablons ;
- gestion des matériaux : schéma de régulation de l'offre à l'échelle métropolitaine.

4. COOPÉRER FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

- s'entendre à l'échelle métropolitaine sur la nature des enjeux et les objectifs à atteindre ;
- partager des outils de mesure et organiser le dialogue avec les organismes compétents.

5. MIEUX DIFFUSER L'IDÉE MÉTROPOLITAINE

Faire mieux connaître les réalités métropolitaines (avec des objets concrets : cartes, exposition, posters, site internet) et améliorer la lisibilité de l'inter-Scot sur le terrain en renforçant le dialogue avec les intercommunalités.

Ce projet de programme a été validé par tous les présidents. Ces derniers ont souhaité cependant définir trois priorités pour 2010-2012 (voir encadré ci-contre) :

- mieux diffuser l'idée métropolitaine,
- travailler sur les espaces d'interface,
- réaliser des schémas d'intérêt métropolitain.





Bernard Jayol, président du Scot Roannais

“ L’espace d’interface Balbigny/La Tour de Salvagny (avec mise à 2 fois 2 voies de la RN82) ne relève d’aucun Scot. Il faut s’en préoccuper. L’inter-Scot doit nous aider à faire la couture entre ces territoires en situation frontière. D’autre part, sur le commerce, il est utile de réaliser un schéma métropolitain pour orienter les projets tels que les « Villages de marques » et proposer une vraie stratégie élaborée avec les principaux opérateurs. ”



Charles Zilliox, vice-président du Scot Rives du Rhône

“ Le véritable enjeu ne réside pas tant dans la stratégie de communication à mettre en place, que dans la recherche d’une gouvernance qui responsabilise et implique les élus plus que par le passé. Comment mieux faire exister et légitimer l’inter-Scot sur la scène métropolitaine : démarche riche de matière et de contenu, mais sans contenant, sans interlocuteur identifié, sans existence institutionnelle ? Pour lancer les débats, je prends donc le risque de proposer une piste qui n’a rien de novateur, puisqu’il s’agit du mode de pilotage choisi par les élus de l’inter-Scot toulousain : la création d’un Groupement d’intérêt public (Gip métropole 2050), construit autour d’un conseil d’administration (bureau syndical inter-scot) et d’une assemblée générale (conseil syndical inter-Scot). Les liens de confiance et le sentiment d’interdépendance que nous avons construits ont fait gagner la démarche inter-Scot en maturité : n’est-il pas temps de passer un cap pour réajuster, à notre mesure et selon nos besoins et/ou ambitions, cet outil de coopération qui nous appartient ? ”

Décisions

LES PRÉSIDENTS RETIENNENT TROIS PRIORITÉS :

- ▶ Diffuser plus largement l’idée métropolitaine à l’intérieur des territoires notamment auprès des intercommunalités et des communes ;
- ▶ Renforcer le travail coopératif sur les espaces à enjeux aux limites des Scot notamment Saint Exupéry et A89/RN82 ;
- ▶ Élaborer un schéma commercial métropolitain et un schéma portuaire métropolitain.

UNE EXIGENCE

- ▶ Renforcer la gouvernance de l’inter-Scot (lieu de réflexions sur l’aménagement du territoire métropolitain) et articuler la démarche avec les autres initiatives menées dans le cadre de la gouvernance métropolitaine et notamment le programme d’action du pôle métropolitain.

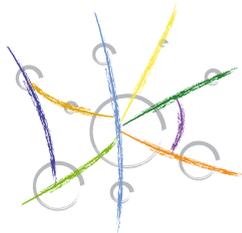
DEUX INITIATIVES

- ▶ Signature par les 11 présidents de la candidature pour l’organisation des 7^e rencontres nationales des Scot en juin 2011 à Lyon ;
- ▶ Organisation de la 11^e rencontre des présidents de l’inter-Scot dans le territoire du Scot Bucopa en 2011.



Alain Maquet, vice-président du Scot Nord-Isère

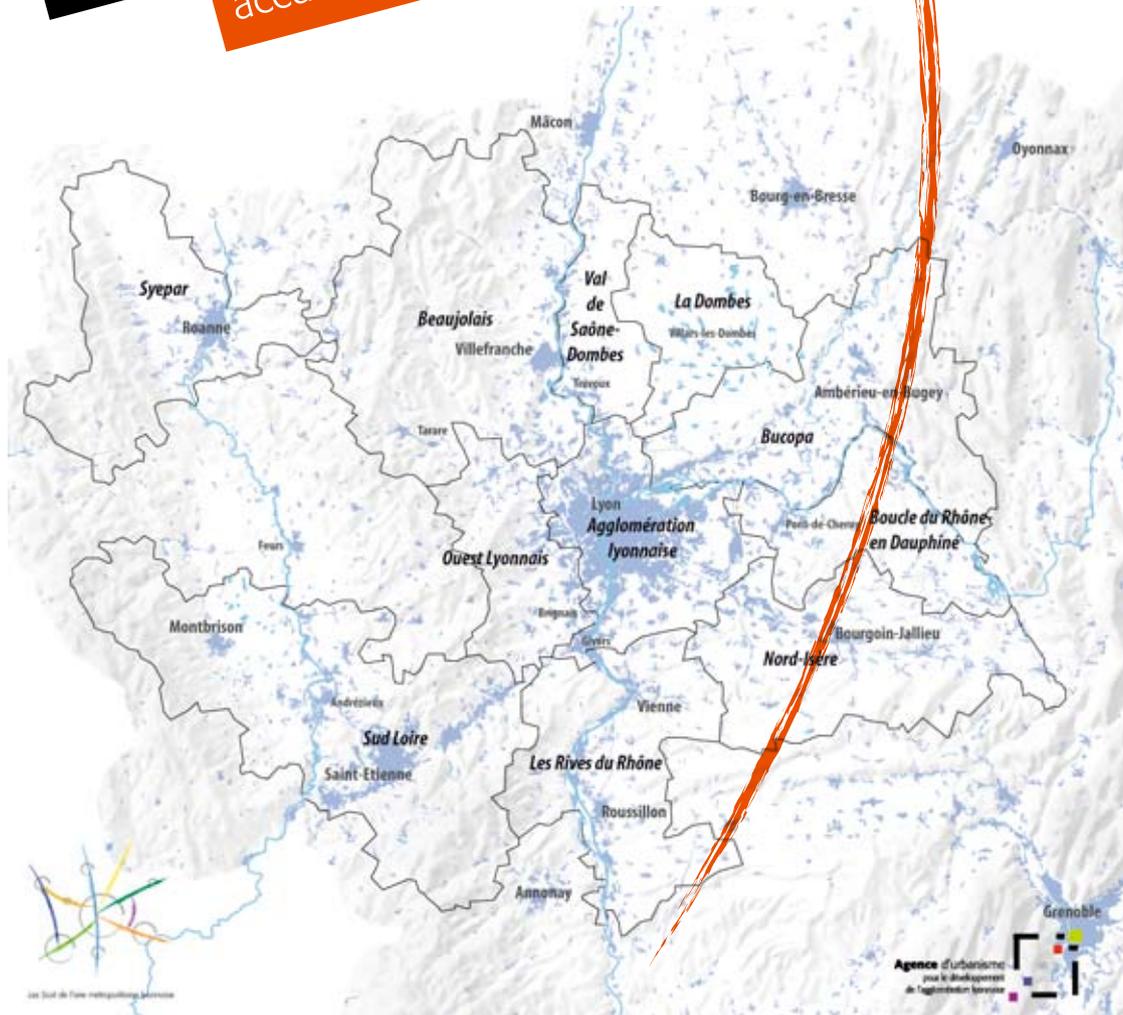
“ Il faut poursuivre les travaux, leur donner une réalité concrète et assurer le portage politique de l’idée. Le schéma commercial métropolitain me semble être d’un grand intérêt. Il conviendrait également de définir une position assez ferme sur l’aménagement du secteur de Saint Exupéry et réfléchir à ce que l’on peut faire ensemble. Il faudrait élaborer une stratégie foncière commune. ”



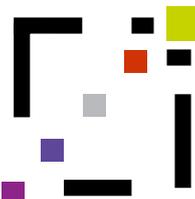
juin 2011

L'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise

accueillera les 7^e rencontres nationales des Scot



Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



www.inter-scot.org

Directeur de la publication : **Olivier Frérot**

Rédaction : **Benoît Dugua, Sébastien Rolland, Olivier Roussel**

Agence d'urbanisme

Relecture : les chefs de projet de Scot

Infographie : **Hervé Fayet**, Agence d'urbanisme de Lyon